

JURA TRANSPORTS DOUX

# Saint-Claude - Septmoncel à vélo tous les jours : ils veulent relever le défi

L'association lédonienne Vélo qui Rit veut montrer à la députée Marie-Christine Dalloz qu'il est possible de faire ce trajet à vélo électrique, régulièrement. Elle recherche des volontaires qui font cette route au quotidien pour aller travailler.

Lors du débat parlementaire, la députée Marie-Christine Dalloz a eu l'occasion de dire que « le vélo est essentiellement utilisé dans les grandes agglomérations et à Paris intra-muros. Dans le Jura ce n'est pas possible étant donné la neige ». La déclaration a fait bondir les adhérents des associations d'usagers Vélo qui Rit et Dolàvélo qui lui ont rappelé notamment que le département ne se limitait pas au haut Jura, que même là-haut la présence de neige laissait plus de 7 mois pour pratiquer le vélo dans de bonnes conditions, que dans certains pays nordiques le vélo se pratiquait toute l'année quand les pouvoirs publics mettaient en œuvre une réelle politique cyclable. De nombreux cyclistes utilisent le vélo au quotidien, par tous les temps à Lons et à Dole qui ne sont pas de grandes villes, malgré une politique cyclable locale pratiquement inexistant sur le bassin de vie lédonien. « Vos propos participent au renforcement de l'imaginaire collectif contre lequel nous nous battons au quotidien » regrette Claude Changarnier la présidente de Vélo Qui Rit.

## Vélo qui Rit souhaite relever ce défi

Dans sa réponse reçue le 16 janvier, Marie-Christine Dalloz suggère « d'effectuer tous les jours à vélo à assistance électrique (VAE) le trajet Saint-Claude Sept-



■ Claude Changarnier, la présidente de Vélo Qui Rit. Photo Jean-Paul BARTHELET

moncel ou Septmoncel Saint-Claude. De nombreux salariés effectuent ce trajet pour se rendre au travail »

L'association a déjà pris des contacts avec Proxy Cycles à Besançon qui pourrait mettre à disposition un VAE gratuitement. Madame Dalloz serait-elle prête à l'offrir sur sa réserve parlementaire ?

« Nous savons que des gens le font ou l'ont déjà fait. Nous cherchons donc un salarié qui habite Saint-Claude et travaille à Septmoncel ou l'inverse, ou une entreprise qui aurait des employés qui effectuent ce trajet. Ceci avec pour objectif de démontrer que le développement des modes de transport doux n'est que partiel-

lement limité par des questions de météo, de santé, de relief ou de mécanique, mais réellement lié à une déconstruction de l'imaginaire et des a priori populaires sur le vélo et essentiellement à une volonté politique de favoriser ou non ce type de déplacement »

**CONTACTS** : Association Vélo Qui Rit  
Tél. 03.84.24.24.43.

**12** C'est le nombre de kilomètres à parcourir pour joindre Saint-Claude à Septmoncel, ou l'inverse. Une paille, en voiture, et un trajet accompli en moins de 20 minutes. Mais... Ces communes sont en zone montagneuse. L'altitude de Saint-Claude varie entre 360 et 1 222 mètres, celle de Septmoncel de 448 à 1 281 mètres. Il y a donc un dénivelé non négligeable entre les deux.

## ET LA LOI ?

### Transition énergétique et la croissance verte

L'employeur peut prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés pour leurs déplacements à vélo ou à vélo à assistance électrique entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail sous la forme d'une indemnité kilométrique « vélo » dont le montant est fixé par décret (à paraître au Journal Officiel NDLR). Pour l'employeur

cette participation est exonérée de cotisations sociales dans la limite de 200 euros par an et par salarié.

« L'IKV étant facultative et sa mise en place négociée au sein des entreprises, le montant préconisé autour de 25 centimes du km risque de demeurer indicatif », regrette Claude Changarnier.

**Marie-Christine Dalloz**  
Députée du Jura

## « Certains de mes propos ont été tournés en dérision »

« Je pense qu'il est disproportionné d'avoir un avantage fiscal supérieur à aller travailler à vélo plutôt qu'en voiture, et c'est le sens de la position que j'ai défendue à l'assemblée. Dans nos territoires, où il n'y a pas forcément de transports en commun, une majorité de personnes rejoignent leur lieu de travail grâce à leur véhicule. Dans les villes, où même en plaine, l'utilisation du vélo est plus facile et c'est une chance, mais au quotidien, je rencontre beaucoup de salariés du haut Jura qui n'ont pas cette possibilité. Il faut aussi prendre en considération les autres, qui sont confrontés à des problématiques de distances et de conditions climatiques. Certains de mes propos ont été portés à dérision, car ma réaction allait dans le sens des spécificités du territoire. Je n'ai pas envie de polémiquer à nouveau sur ces questions, car mes priorités vont ailleurs, notamment en direction de ceux qui ne trouvent pas de travail. »

Propos recueillis par Vincent Patrin



■ Marie-Christine Dalloz. Photo Christelle Klüga